

Génération TERRAIN

Le mouvement moderne, ouvert et humaniste

LABEL GÉNÉRATION TERRAIN

Chaque Candidat souhaitant se prévaloir du Label Génération Terrain, à l'occasion des élections municipales des 15 et 22 mars 2020, s'engage à respecter un certain nombre d'engagements symptomatiques des valeurs de Génération Terrain, association d'élus qui se reconnaissent dans la démocratie de proximité et la concertation avant la prise de décision.

Les femmes et les hommes titulaires du Label Génération Terrain doivent incarner une démocratie de proximité réelle capable de résorber le fossé entre élus et administrés. Ils devront être des élus actifs qui puisent le sens de leurs actions dans leurs convictions autant que dans l'écoute des autres.

PENDANT LA CAMPAGNE ÉLECTORALE :

1. RESPECT :

o Si plusieurs membres de Génération Terrain se retrouvent concurrents sur une même commune, ils s'engagent à conserver des échanges respectueux entre eux.

o Une campagne municipale est la rencontre d'une femme ou d'un homme avec ses administrés, pas un combat contre un adversaire. Le candidat Génération Terrain s'attachera à convaincre sur la base d'un programme, d'une équipe et d'une vision de sa commune, plutôt qu'en dénigrant les autres candidats.

LES ENGAGEMENTS POUR APRÈS L'ÉLECTION :

2. PROXIMITÉ:

o Réunions publiques régulières

o Nomination de référents de quartier (élus / non élus)

o Réunion thématique systématique pour présenter les nouveaux projets

o Réunion d'accueil annuelle des nouveaux habitants

3. CONFIANCE VIS À VIS DES ADMINISTRÉS

o Mise en place d'un budget participatif

o Organisation de référendums locaux

4. CONFIANCE VIS À VIS DES AGENTS

o Réunions régulières avec les agents pour leur présenter la feuille de route politique et le budget municipal

o Visites régulières des services communaux

o Nomination d'un agent en charge des relations avec les agents communaux

5. INVESTISSEMENT SUR LE TERRAIN

o Représentation systématique de la majorité aux événements sur la commune

o Participation systématique des élus aux conseils municipaux

6. TRANSPARENCE

o Diffusion annuelle d'un document sur les finances de la commune à tous les administrés

o Mise en place d'une stratégie de communication de proximité, notamment sur les réseaux sociaux

7. ECOUTE DES CITOYENS

o Réponse rapide et systématique aux demandes des administrés

o Mise en place de rendez-vous de proximité récurrents (permanence, rdv sur le marché...)

8. RESPECT DE L'OPPOSITION

o Rendez-vous avec les têtes de liste des groupes d'opposition avant chaque conseil municipal

9. INNOVATION

o Mise en place de dispositifs innovants dans les communes

DATE ET LIEU :

.....

SIGNATURE :

.....